



## Conseil d'administration

338<sup>e</sup> session, Genève, 12-26 mars 2020

GB.338/PFA/11/2

Section du programme, du budget et de l'administration  
*Segment des questions de personnel*

**PFA**

Date: 12 mars 2020

Original: anglais

### ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Questions relatives au Tribunal administratif de l'OIT

### Composition du Tribunal

1. Aux termes de l'article III de son Statut, le Tribunal administratif comprend sept juges nommés pour une durée de trois ans par la Conférence de l'Organisation internationale du Travail.
2. La composition du Tribunal est actuellement la suivante:
  - M. Patrick Frydman (France), président: mandat venant à expiration en juillet 2022;
  - M<sup>me</sup> Dolores Hansen (Canada), vice-présidente: mandat venant à expiration en juillet 2021;
  - M. Giuseppe Barbagallo (Italie): mandat venant à expiration en juillet 2021;
  - M<sup>me</sup> Fatoumata Diakité (Côte d'Ivoire): mandat venant à expiration en juillet 2021;
  - M. Yves Kreins (Belgique): mandat venant à expiration en juillet 2020;
  - M. Michael Moore (Australie): mandat venant à expiration en juillet 2021;
  - Sir Hugh Rawlins (Saint-Kitts-et-Nevis): mandat venant à expiration en juillet 2021.

3. M. Kreins, dont le mandat arrive à expiration en juillet 2020 <sup>1</sup>, s'est déclaré disposé à accepter un nouveau mandat de trois ans. En conséquence, le Directeur général, après consultation du bureau du Conseil d'administration, souhaite proposer de renouveler le mandat de M. Kreins pour une période de trois ans.

## Projet de décision

4. *Le Conseil d'administration décide de proposer à la Conférence de renouveler le mandat de M. Kreins (Belgique) pour une durée de trois ans et d'adopter le projet de résolution ci-après:*

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

*Décide*, conformément à l'article III du Statut du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, de renouveler le mandat de M. Kreins (Belgique) en tant que juge du Tribunal pour une durée de trois ans.

<sup>1</sup> M. Kreins a été nommé par la [Conférence](#) en juin 2017. Une notice biographique de M. Kreins a été présentée dans le document [GB.329/PFA/11/3](#).